



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/WG.170/2
20 mai 1987

FRANCAIS
Original_: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des Structures focales nationales
du Programme d'actions prioritaires

Split, 24-26 juin 1987

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Introduction

La présente réunion des Points focaux nationaux est convoquée par le secrétariat en vue d'examiner et d'évaluer les activités menées en 1986-1987 en ce qui concerne toutes les actions prioritaires du PAP, suite aux recommandations de la Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes, tenue à Gênes du 9 au 13 septembre 1985, et de convenir d'un ensemble de recommandations sur les activités du PAP en 1988-1989 ainsi que du budget relatif qui seront soumis à la prochaine Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, 7-11 septembre 1987).

Le secrétariat a préparé les annotations suivantes sur l'ordre du jour proposé pour la réunion afin d'aider les participants dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

Le représentant du Directeur exécutif du PNUE prononcera l'ouverture de la réunion mercredi 24 juin 1987 à 9 heures 30, dans la salle de conférence des locaux du CAR/PAP, à Split.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs s'applique, *mutatis mutandis*, à la réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau

La réunion sera invitée à élire un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur.

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

La réunion sera invitée à adopter l'ordre du jour. L'ordre du jour provisoire a été distribué sous la cote UNEP/WG.170/1.

La réunion examinera et adoptera l'emploi du temps proposé qui figure en annexe au présent document.

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français avec interprétation simultanée.

Point 5 de l'ordre du jour - Rapports sur la mise en oeuvre du Programme d'actions prioritaires en 1986 et 1987

Le Directeur du Centre du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) présentera les rapports sur les activités du Centre en 1986, document UNEP/WG.170/3, et en 1987, document UNEP/WG.170/4.

La réunion sera invitée à examiner les rapports et à en prendre note.

Point 6 de l'ordre du jour - Rapport sur l'état d'avancement de la préparation des projets de coopération dans des domaines prioritaires choisis

Le secrétariat présentera les trois projets de coopération dans des domaines prioritaires choisis suivants:

- (a) Programme de coopération pour l'atténuation du risque sismique dans la région de la Méditerranée (UNEP/WG.170/5).
- (b) Inventaire et réseau de contrôle de l'érosion en Méditerranée pour une gestion des sols sous préjudice à l'environnement (UNEP/WG.170/6).
- (c) Définition de critères écologiques pour un développement rationnel et la protection de l'aquaculture dans les zones côtières de la Méditerranée.

Il sera attendu de la réunion qu'elle examine les propositions de projets ci-dessus indiqués et convienne de recommandations qui seront transmises aux Parties contractantes lors de leur prochaine réunion (Athènes, 7-11 septembre 1987).

Point 7 de l'ordre du jour - Plan de travail et budget du Programme d'actions prioritaires proposés pour la période biennale 1988-1989

Le Directeur du CAR/PAP présentera le plan de travail et le budget du PAP proposés pour 1988-1989 (UNEP/WG.170/8).

La réunion sera invitée à examiner le plan de travail et le budget proposés ainsi qu'à recommander leur adoption par les Parties contractantes lors de leur prochaine réunion (Athènes, 7-11 septembre 1987).

Point 8 de l'ordre du jour - Adoption du rapport

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

Point 9 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

Il est prévu que la clôture sera faite par le Président de la réunion et le représentant du Directeur exécutif vendredi 26 juin 1987 à 13 heures.

ANNEXE

Proposition d'organisation des travaux
(emploi du temps)

Mercredi 24 juin

- 9.00 - 9.30 Enregistrement des participants.
- 9.30 - 10.30 Ouverture de la réunion.
Règlement intérieur.
Election du Bureau.
Adoption de l'ordre du jour.
Organisation des travaux.
- 10.30 - 11.00 Pause café.
- 11.00 - 13.00 Rapport sur la mise en oeuvre du PAP en 1986.
- 13.00 - 16.00 Pause déjeuner.
- 16.00 - 17.00 Rapport sur la mise en oeuvre du PAP en 1986 (fin).
- 17.00 - 17.15 Pause café.
- 17.15 - 18.30 Plan de travail du PAP en 1987 et informations sur les activités menées de janvier à mai 1987.
- 19.30 Cocktail offert par le CAR/PAP.

Jedi 25 juin

- 9.00 - 9.45 Rapport sur l'état d'avancement du Programme de coopération pour l'atténuation du risque sismique dans la région de la Méditerranée.
- 9.45 - 10.30 Rapport sur l'état d'avancement du projet de coopération "Inventaire et réseau de contrôle de l'érosion en Méditerranée pour une gestion des sols sans préjudice à l'environnement".
- 10.30 - 11.15 Rapport sur l'état d'avancement de la proposition de projet de coopération "Définition des critères écologiques pour un développement rationnel et la protection de l'aquaculture dans les zones côtières de la Méditerranée".

Jeudi 25 juin (suite de la page 1)

11.15 - 11.30	Pause café.
11.30 - 13.00	Plan de travail et budget du PAP pour la période biennale 1988-1989.
13.00 - 15.00	Pause déjeuner.
15.00 - 16.30	Plan de travail et budget (suite).
16.30 - 17.00	Pause café.
17.00 - 18.30	Plan de travail et budget (fin).

Vendredi 26 juin

8.00 - 10.00	Visite guidée du centre historique de Split.
10.00 - 12.30	Adoption du rapport.
12.30 - 13.00	Clôture de la réunion.